GLOBE FOOD EQUIPMENT CO.
2153 DRYDEN RD.
DAYTON, OH 45439
Sans frais : 800-347-5423
TÉLÉPHONE : 937-299-5493
COURRIEL : info@globefoodequip.com
SITE WEB : www.globefoodequip.com

Garantie limitée de la trancheuse GC512

Globe Food Equipment Company («GFE») garantit à l'acheteur original d'un nouvel appareil que ledit appareil, lorsqu'il est installé conformément à nos instructions en Amérique du Nord et soumis à une utilisation normale, est exempt de défauts de matériaux ou de fabrication pendant une période d'un (1) an. La garantie commence à la date d'expédition de l'usine à un utilisateur final, ou jusqu'à six (6) mois après l'expédition de l'usine à un revendeur ou un distributeur.

CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES. GFE DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER.

L'OBLIGATION ET LA RESPONSABILITÉ DE GFE EN VERTU DE CETTE GARANTIE SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES, Á LA DISCRÉTION DE GFE, À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE L'APPAREIL QUI S'AVÈRE DÉFECTUEUX EN RAISON D'UN VICE DE MATÉRIAUX OU DE FABRICATION PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE. EN AUCUN CAS, GFE NE SERA RESPONSABLE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE L'ACHETEUR OU D'UN TIERS, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LA PERTE DE BIENS, LES BLESSURES, LA PERTE COMMERCIALE OU DE PROFITS OU AUTRES PERTES ÉCONOMIQUES OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS , SOIT PAR NÉGLIGENCE , GARANTIE, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE.

Toutes les réparations prévues par cette garantie doivent être autorisées par GFE et effectuées par un agent de service désigné par GFE pendant ses heures normales de bureau. Pour obtenir une autorisation, contactez le support technique au 1-866-260-0522.

Cette garantie est accordée uniquement au premier acheteur auprès d'un revendeur au détail et n'est ni transférable ni cessible à un propriétaire ultérieur.

Éléments non couverts par la garantie, mais pas limités aux :

- Calamités naturelles, incendie, dégâts des eaux, vol avec effraction, accident, vol, vandalisme
- Dommages de transport
- Installations résidentielles
- Mauvaise installation ou modification de l'appareil
- Utilisation de pièces génériques ou de rechange
- Réparations effectuées par une personne autre qu'un prestataire de service désigné par GFE ou n'ayant pas reçu une autorisation préalable de GFE.
- Lubrification adéquate
- Pièces d'usure consommables, lame, bottes en caoutchouc, fusibles grillés, courroies, pierres à aiguiser, cordons d'alimentation
- Nettoyage de l'appareil
- Mauvaise utilisation ou abus
- Non-respect des instructions d'entretien décrites dans le manuel d'utilisation
- Pièces manquantes, perdues, cassées

Aucun service en vertu de la présente garantie ne sera disponible jusqu'à réception par GFE du formulaire d'enregistrement d'installation/garantie dûment rempli et signé numériquement. L'enregistrement de l'installation/garantie doit être reçu dans les 30 jours suivant la date d'installation.

LES DISPOSITIONS DE GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUENT UNE DÉCLARATION COMPLÈTE ET EXCLUSIVE ENTRE L'ACHETEUR ET LE VENDEUR. GFE N'ASSUME ET N'AUTORISE AUCUNE PERSONNE À ASSUMER EN SON NOM TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ LIÉE À CET APPAREIL.

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE
RENDEZ-VOUS SUR WWW.GLOBEFOODEQUIP.COM
POUR REMPLIR ET ENREGISTRER VOTRE GARANTIE.

© Globe Food Equipment Company, 2025